L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 2 FEVRIER 1890.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim1m

DISPARU de chez lui, coin Baronne et ... dis, 6ème district, LOUIS VIDOU, teint rouge, petite moustache, cheveux noir bouclés—taille environ 5 pieds 5 pouces—âge 48 ans et pesant 145 livres. Il portait lorsqu'il a disparu des pantalons de Jean noir, chemise de flanelle noire et blanche—paletot noir et un chapeau de feutre noir. Il a disparu depuis mercredi après-midi, 22 janvier. 28 janv—1 sem

CHAMBRES et Pension.—On peut avoir d'excellentes chambres, avec ou sans pension, dans une famille particulière, No 9 rue St Pierre, bâtisses Pontalba, vis-à-vis la Place Jackson. On parle dans la maison, le français, l'anglais et l'allemand. 4 jan—

DEMANDES D'EMPLOI.

UN homme blanc désirerait trouver un emploi soit comme jardinier, homme de peine ou dans une famille; se rendra utile à tout faire. S'adresser à J. F. bureau de l'Abeille. 28 janv—5 f.

ON DEMANDE.

UN garçon de 13 à 15 ans, parlant le français et l'anglais, à l'imprimerie, rue Chartres. 66. 2 fév—1m

DE bonnes ouvrières en robes trouveront à s'employer immédiatement, No 3 rue Bourbon, coin Canal. 2 fév—1f

Cuisinière.—On demande une bonne cuisinière au No 94 rue de l'Esplanade entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 30 janv—

CENT couturières habiles pour faire du linge de dessous pour dames. Celles qui donneront satisfaction auront du travail toute l'année.
BOUFF & LEHMANN, 171 South Rampart, Près du marché Poydras. 17janv—

ON demande que les propriétaires et les agents de propriété sachent que la compagnie du Pélican préposée au curage des fosses d'aisances (Excavating Co.) fait mieux le travail, a meilleur marché qu'aucune autre compagnie ici, bureau 52 rue Carondelet. 16 janv—1m

A VENDRE.

UNE grocerie, coin Lapeyrouse et Rocheblave pour cause de départ. S'adresser immédiatement sur les lieux. 2 fév—1f

GROCERIE, stock, bail et bon vouloir; recettes quotidiennes de $15 à $18. Meux, 158 Commune. 2 fév—1f

MAISON à vendre 289 et 291 rue Ursulines. S'adresser 72 rue St Antoine. 2 fév—7f

A VENDRE—Avec grande facilité de paiement deux propriétés, l'une sise rue Toulouse No 132 rapportant 30 piastres par mois, prix 1600 piastres; l'autre rue St-Philip No 200 rapportant 12 piastres par mois, prix 1200 piastres. S'adresser au Robt. E. Lee Hat Store, coin Bourbon et Canal. 22 janv—DJ

MAISON en briques coin nord des rues Royale et Hôpital. S'adresser 83 Passage de la Bourse. 19janv—15f

PAR LE CONSTABLE.

Jno. N. Sirène vs. A. Barlow.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans—No 10,709—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. H. Marr, Jr. juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 1036 rue Magasin, dans le Sixième District de cette ville, le JEUDI, 6 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un cheval roan; une charrette à deux roues, harnais et licence.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 26 janv—fév 1 6

Mlle Margaret Reeves vs. M. Johnson.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans—No. 17,199—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère public, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le SAMEDI, 8 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FAHRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
29 janv—29—2 8 fév

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas J. Durant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 5,301—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph P. Horner, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
2fév—3 6 11.

Succession de John Law.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,166—Division D—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Law, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 janv—29—2 7fév.

Robert S. Lechner Jr vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,016.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Robert S. Day, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 janv—24 28 fév 2

Succession de William Garvey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,950—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Kate Garvey, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 janv—25 29—2 fév

Succession de George Pierre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,562—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Anna Pierre, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 janv—28—1, 6 fév.

Succession de Numa John Blome.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,231—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
31 janv—fév 5 9

Succession de Jessie Noble ou Nobles.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,165—Division E—Attendu que Mme Abigail Noble ou Nobles a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jessie Noble ou Nobles, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 jan—30—fév 4 8

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,128, Division B—L. S. Harrison & Bro vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens de la raison sociale L. S. Harrison & Bro., composée de L. S. Harrison et J. D. F. Harrison, soit, et est par le présent, acceptée pour le bénéfice de leurs créanciers, qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, en son bureau No 17 Commercial Place en cette ville, le MERCREDI, 5me jour de février 1890, à 11 heures A. M. pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété de la dite raison sociale soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1890.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 janv—3f au 5 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29 0 3—Division D—Jacob Van Wickle vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de ses biens faite par le pétitionnaire ci-dessus nommé, Jacob Van Wickle, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. L. Simonds, notaire, en son bureau No 47 rue Carondelet, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, LUNDI, 17me jour de février 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1890.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
14janv—3f au 17fév.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au **No 167 de la même rue,** PRÈS DAUPHINE, A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

ASSURANCES.

Vingt-troisième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1889:

Primes sur incendies	$197,741 69	
Primes maritimes	2,889 10	
Primes des rivières	1,577 07	
	$202,207 66	
A ajouter: Primes non expirées de 1888	44,609 49	
		$246,817 35
A ajouter: intérêt, profits et pertes	$26,223 05	
Moins salaires et dépenses générales	14,199 43	
		12,023 62
Fonds de surplus de 1888		24,476 05
Total		$283,317 02
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$93,148 63	
Sur risques maritimes	2,086 45	
Sur risques de rivières	1,619 99	
	$96,857 07	
Réassurances	38,145 53	
Primes remises et commissions	49,561 79	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	6,389 93	
		185,952 32
Profits bruts		$97,364 70
Réservé pour primes non expirées	$41,180 13	
Pertes non payées	11,708 52	
Dividende No 23 payé en juillet 1889	10,000 00	
Dividende No 24 déclaré en janvier 1890	10,000 00	
Fonds de surplus, 1889	24,476 05	
		97,864 76

ACTIF

Billets pour primes	$369 89
Primes en voie de collection	41,662 89
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	33,625 00
Prêts sur hypothèques	6,175 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes	65,080 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	38,928 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,873 14
Argent comptant et en banque	24,835 44
	$287,564 70

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	41,180 13
Réservé pour pertes non payées sur incendie	11,708 52
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1890	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1889	24,476 05
	$287,364 70

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, ce 10me jour de janvier 1890.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 9 du courant, a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1889, payable sur demande.

DIRECTEURS.
H. Zuberbier, P. W. Dielmann, J. J. Weckerling, John Thorn, J. Hassinger, J. B. Meyers, Louis Grunewald, A. G. Ricks, Frank Vatter, Geo. Liedelich, Herm. Curtius, Frank J. Levis, J. E. Merilh, John G. Moll, J. J. Langles.
12 jan—1m

Vingtième Etat Annuel —DE— L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1889.

Primes reçues:		
Sur risques de feu	$251,065 98	
Sur risques de marine	2,703 10	
Sur risques de rivière	3,974 97	
	$257,743 05	
A ajouter, primes non acquises de 1888	60,716 00	
Primes totales	$318,459 05	
A ajouter, intérêts et profits et pertes	15,041 32	
Revenus		$333,500 37
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$89,073 36	
Sur risques de marine	1,010 03	
Sur risques de rivière	602 23	
Total des pertes payées	$90,685 27	
Retour de primes et cancellations	25,822 60	
Commissions	39,121 12	
Réassurances	22,398 18	
Taxes et Licences	2,947 15	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des examens, corps de sauvetage, loyers, publications, etc	30,719 47	
Déboursés		$212,693 79
		$120,806 58
A déduire:		
Primes non acquises	$60,554 00	
Pertes ajustées et non ajustées	30,000 00	90,554 00
Bénéfice net		$30,252 58

ACTIF.

Argent en caisse	$66,133 12
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	10,011 16
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 à 127	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nile-Orléans @ 110	133,100 00
$64,560 Bons à Primes de la Nile-Orléans @ 148	95,548 80
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0 @ 95 1/2	23,875 00
Primes en voie de recouvrement	12,198 55
Prêts sur hypothèque	24,384 34
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes	6,092 09
Actions	4,465 28
Meubles et installations de bureau	2,500 00
	$405,918 34

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	1,350 30
Réserve pour primes non-acquises	60,554 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	30,000 00
Intérêt sur capital dû en janvier 1890	9,000 000
	$400,904 30

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.
Assermenté et signé devant moi, ce 11 janvier 1890.
GEORGE C. ANDRY, Notaire.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de TROIS POUR CENT, (3 0/0) pour le second semestre de 1889, faisant SIX POUR CENT pour l'année, sur le capital de l'Association.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1890. 12 janv—1m

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 28,600—Division E.—A. Delvaille & Son et A. Delvaille et Emile J. Delvaille vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison sociale de A. Delvaille & Son et A. Delvaille et Emile J. Delvaille individuellement membres de la dite raison sociale, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville, le LUNDI 20me jour de janvier 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes ou les biens des dits pétitionnaires soient suspendues.
Nile-Orléans, 17 décembre 1889.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme: M. GUIRAUD, Député-Greffier.
18 déc—3f au 20 janv

ASSURANCES.

Conformément aux Règlements de sa Charte, la

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.

Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1889.

Primes reçues durant l'année finissant le 31 décembre 1889, comprenant les primes non-acquises de l'année précédente:

Primes d'incendie	$167,066 13	
Primes de rivières	2,183 68	
		$169,249 81
A déduire—		
Primes non acquises pour 1889	$36,039 52	
Primes remboursées et commission	19,807 60	
Réassurances	5,425 47	
		$61,272 59
Primes nettes acquises		$107,977 22
A ajouter—Intérêt, loyers et sauvetage		$17,936 83
Revenu net		$125,914 05
A déduire—		
Pertes d'incendie de 1889	$49,509 48	
Pertes de rivières de 1889	354 95	
Pertes encourues et payées en 1889	$49,864 43	
Taxes de l'Etat et de la ville, Board of Underwriters, Babcock et Salvage Corps, dépenses générales et salaires	26,735 59	
		76,600 02
		$49,314 03
A déduire—		
Pertes ajustées, non ajustées et dividendes non réclamés		$5,396 25
Bénéfices bruts pour 1889		$43,917 78
Moins—Pertes encourues en 1888 et payées en 1889		19,967 41
Bénéfice net au 31 décembre 1889		$23,950 37

ACTIF.

Argent dans les banques	$12,908 48
Primes en cours de collection	21,443 34
Bons de la ville de la Nile-Orléans, bons à primes, consolidés 6 pour cent de l'Etat de la Louisiane, un St. Bernard Steam Fire Company, un Battalion Washington Artillery	151,233 40
Metairie Cemetery Association, New Orleans Cotton Exchange et New Orleans Gaslight Company	32,500 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	83,388 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	42,239 42
Billets à recevoir pour primes	3,854 77
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,997 68
Warrants de l'Etat	84 00
Débiteurs divers	1,824 82
	$370,473 02
Intérêt accru en 1889 sur billets hypothécaires et prêts	1,306 89
Actif total	$371,779 91

Actif comme ci-dessus $371,779 91

PASSIF.

Pertes ajustées et non ajustées	$5,110 00	
Dividendes non réclamés	286 25	5,396 25
Surplus en vue des porteurs de police		$366,383 66

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYÈS, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 16e jour de janvier, 1890.
[Signé] M. B. TRIST,
[Sceau.] Notaire.

DIRECTEURS.
Manuel Abascal, H. Larocessal, E. J. Bobet, P. Poutz, C. T. Dugazon, G. Pitot, H. Gally, Ad. Schreiber, S. Gumbel, C. E. Schmidt, J. W. Hincks, J. Tuyès.
17janv—1m

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

Septième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1889:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$425,699 35	
Sur les risques de rivière	22,586 57	
Sur les risques de mer	12,249 19	
	$460,535 11	
A ajouter: Primes non acquises de 1888	102,433 94	
Total des primes	$562,969 05	
A ajouter: Intérêt et profits et pertes	$28,906 49	
Revenu total	$591,875 54	
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$190,110 41	
Sur risques de rivières	16,883 63	
Sur risques maritimes	10,599 91	
Total pertes payées	$217,593 95	
Primes remboursées, et cancellations	47,796 30	
Commissions	65,505 09	
Réassurances	25,898 44	
Taxes et licences	7,323 59	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	37,965 66	
Total des déboursés	$402,083 02	
Surplus	$189,792 52	
Réservé pour risques non expirés	$114,588 32	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00	
Profits net	41,704 20	
	$189,792 52	

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir:		
En banques	$98,632 81	
Au bureau	3,923 65	102,556 46
$119,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Cressman		130,900 00
$100,340 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans, y compris les numéros tirés		149,669 80
$35,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		31,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent		26,200 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)		8,506 68
Une action du capital du N. O. Board of Trade		75 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		175 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co		525 00
Une action French Opera House Co		250 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co		50 00
Déposé à l'Association du N. O. Fire Underwriters		150 00
Primes en cours de perception		49,818 58
Meubles, accessoires, coffre fort, etc		2,000 00
		$504,376 52

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	25,000 00
Dividendes non payés	1,584 00
Réservé pour risques non expirés	114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)	29,704 20
	$504,376 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.
M. T. DUCROS, notaire. 138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): J. H. MENGE. FRANK RODER. THOS. J. WOODWARD. MORRIS SCHWABACHER. F. G. ERNST,

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $15 000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit du dit Fonds.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nile-Orléans, 15 janvier, 1890. 17 janv—1m

DATE DE FONDATION, 1805 COMPAGNIE D'ASSURANCES —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
Chas. T. Dugazon, Edwd. J. Bobet, Pierre Poutz, H. Gally, G. Patjo, A. Schreiber, Chas. E. Schmidt, W. G. Vincent, Jules Tuyes, H. Labouisse, Geo. Pitot, J. W. Hincks.
24 fév '89—1an.

ATTRAIT SANS PRECEDENT! PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires

Grand Tirage Mensuel, A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 11 FEVRIER 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000
PRIX D'APPROXIMATION:		
100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300	30,000
100 Lots de	$200	20,000
PRIX TERMINAUX.		
999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les CLUBS, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.
S'adresser à **M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.**
Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la **New Orleans National Bank,** New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits [illegible] ... Souvenez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. [illegible]

Mme J. DEJAN, GRAND MAGASIN DE MEUBLES, Coin Dauphine et Quartier,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le stock de Mme Dejan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences:

ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,

Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de
NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC.
Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés.
3 nov—1an.

Changement de local! Changement de local!

ELKIN & CIE.,

VIENNENT DE TRANSFERER LEUR MAGASIN DU No 98 DE LA RUE DU CANAL
Aux Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,
Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.
TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL, TAPIS DE BRUXELLES.
Le tout ayant des bordures qui se marient avec.
Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.
26 oct—1 an

SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

Surplus aux porteurs de polices	$986,351 74
Total de l'actif	1,078,476 16

Le public est prié de se rappeler que le SUN est une compagnie locale, possédant de grandes ressources et que chaque dollar de son capital est placé en valeurs d'Etat, de ville ou d'autres institutions locales. Ses vastes moyens sont appliqués au développement du commerce de la Nouvelle-Orléans. Tous les profits qu'elle réalise sont investis ici et servent à grossir le capital local. Le SUN n'a ni sollicitours, ni courtiers; la Compagnie sollicite directement le patronage de ceux qui désirent favoriser les institutions locales, garder leur argent chez eux, et en même temps, s'assurer toutes les garanties nécessaires.
JAS. I. DAY, Président.
L. M. FINLEY. Vice-Président. H. CARPENTER Secrétaire.
24 janv—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - -	$3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - -	$1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—Newton Buckner, Chairman; Rodolph Woeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW. Assistant Secrétaire.
12 nov. '89—1an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 89—1an

Pas d'Incendie! - - - Pas d'Incendie! GUERRE —A LA— CONCURRENCE ILLÉGITIME

Vente à sacrifices sans précédent —DE—
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS —CHEZ—
LEON GODCHAUX,
81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres
LA PLUS GRANDE MAISON DE VÊTEMENTS AU SUD.
29 nov—1 an—dim mer jeu

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES

80 ....RUE DU CAMP............ 80
Capital........................$250,000 | Profits non divisés..........$40,000
FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier
Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.
Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Lombard.
1er sept—1 an—dim mer

PIANOS —DE— PLEYEL —CHEZ— Louis Grunewald Co., Limited,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seuls agents pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer, Mehling et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITED, NOUVELLE-ORLEANS.
1er ...89—1an

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 84.
Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er janvier 1890

Liste de publication.

Arnanton Clos, Pierre; Girard; Abadie; Gurlie, Claude François; Barbezat, Jean Elissia (ses héritiers); Houdet, Lucien; Belt, Louis; Lagoute, Antoine; Cautois, L; Le Maire, Pierre Louis et Raymond; Cayot, Jacques; Lopez, Henry (époux); Chartie, Lucien; Marchadié, Eugène; Dausat-Brochard (époux); Nargassans, Jean (époux); De la Touche, Victor Armand; Parogné, Lasplace Jean; Dupuy, Félix; Reingart, Benjamin; Elissal e; Romand, Hippolyte; Fancini, Lucien; Jean Paul; Faraldo; Schwartz, François Joseph; Francès, Romain; Villette, Anatole Florent; Franccichi, Jean-Baptiste; Fourcade.

LETTRES.
Cahen, Mathilde de Guipperville; Dambielle, Pascal; Mlle Gauthier Irma; Langlois Alexandre.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er janvier 1890.
Le Consul, PAUL DEJARDIN.

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
[illegible]

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent.
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans. 18nov—

AVIS

Demande de Terres Boisées.
J'ai des acheteurs pour 100,000 acres de Terres marécageuses plantées de Cyprès et 100,000 acres de Terres plantées de Pins. Les titres devront être parfaits.
Envoyez les descriptions complètes et correctes à W. H. HOWCOTT, 192 rue de la Commune.
8 janv—1m

Gazoline. Gazoline.

Nous offrons notre meilleure qualité au plus bas prix. Aussi notre SAFETY OIL, parfaitement pure ainsi que le GRAND OIL HEATER.
Gasoline and Safety Oil Company, 15 rue Dauphine.
19 janv—3am

N'étant associé à I. D. RISHER de Pittsburg, je suis le seul agent autorisé pour la vente du CHARBON RISHER dans ce marché, et je suis maintenant prêt à vendre aux plus bas prix.
JAMES SWEENEY.
24 janv—au 1er fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. BRIGNONI.

Chance pour les Laitiers. Propriété vacante dans le Troisième District à l'encan.

Succession de Sebastien Pablo.
No 26,422.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR A. BRIGNONI, encanteur—Bureau, 38 rue Royale.—Le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé le 23 janvier 1890.

Il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir: 1° Quatorze lots de terre dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 4 inclusivement et 17 à 26 inclusivement de l'ilet No 35 (maintenant l'ilet No 788) borné par les rues Clouet, Prosper, Louisa et Solidelle, sur un plan dressé par Pueyo et Cosnier, le 10 avril 1845, et déposé comme plan No 2 dans le livre de plans No 7, au bureau de A. Ducatel, notaire, et ayant les dimensions suivantes, à savoir: le lot No 1 a 42 pieds 11 pouces de face à la rue Clouet sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Prosper, dont il forme l'encoignure. Les lots Nos 2 et 3 ont chacun 38 pieds 6 pouces de face à la rue Prosper sur 170 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 4 a 38 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la dite rue Prosper sur 170 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 17 a 38 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Solidelle sur 170 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.
Les lots Nos 18 et 19 ont chacun 38 pieds 6 pouces de face à la rue Solidelle, sur 170 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.
Et les lots 20 à 26 inclusivement mesurent, chaque, 42 pieds 6 pouces de face à la rue Clouet, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Clouet et Solidelle.
2° Deux lots de terre situés dans le Faubourg Tremé, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 15 et 16 de l'ilet No 16 (actuellement No 1515), compris entre les rues Broad, White, Abadie et Onzaga, sur un plan dressé par A. d'Hémécourt, le 12 octobre 1847, et déposé au bureau de L. Hermann, ex notaire; les dits lots mesurent, chaque, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Broad, sur 100 pieds de profondeur.
Termes de la vente—Comptant; 10 pour cent payé comptant sur les lieux pour lier la vente. Les taxes de l'année courante, 1890, seront payées par l'acquéreur.
Actes de vente pardevant Jno. R. Legier, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
1er fév—1 15 22—mars 1 8

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons à primes, certificats de membre de la Bourse au Coton et de la Bourse aux Actions. Actions de la Slaughter-House Co., de mines et autres, meubles de bureau et une jument. A l'encan.

Succession de George M. Bayly.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 28,163.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—Le SAMEDI, 8 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 22 janvier 1890, il sera vendu à l'encan, les actions et autres valeurs, à savoir:
Trois cents (300) bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans, de $20 chacun.
Cent (100) actions du fonds-capital de la Mountain View Mining Company, d'un dollar chacun.
Un certificat de membre de la New Orleans Stock Exchange.
Une action du fonds capital de la New Orleans Cotton Exchange, de $200.
Une action du fonds capital du New Orleans Rod and Gun Club de $25.
Soixante-sept (67) actions du fonds capital du Crescent City Live Stock Landing and Slaughterhouse de $50 chacune.
Dix (10) actions du fonds capital (préféré) du Mexican Improvement Company de $100 chacune.
Vingt (20) actions du fonds capital (ordinaire) du Mexican Improvement Company de $100 chacune.
Une jument brune ou noire.
Et le même jour et à 2 heures P. M., au local No 195 rue Gravier entre Carondelet et Baronne:
Un coffre fort (Diebold).
Trois desks de bureau.
Conditions—Comptant avant le transfert.
25 janv—25—1 2 8 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin de choix sur la batture faisant face au débarcadère des bateaux de la rue Canal.

No 9 rue Delta et No 10 rue Front, entre Canal et Gravier, attenant aux établissements de MM. Conery, Leathers et Hoey et autres.
Vente à l'encan. A crédit.

Succession de Jesse K. Bell.
No 28,604—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 20 janvier 1890, il sera vendu, à l'encan, la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir—
Le magasin en briques à trois étages No 9 rue Delta et s'étendant à travers l'ilet, et le No 10 rue Front, entre Canal et Gravier, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 1 A. borné par les rues Canal, Gravier, Front et Delta. Le lot est désigné par le No 6 sur un plan de L. H. Pilié, voyer de la ville en date du 21 mai 1866, déposé pour référence en l'étude de Wm J. Castell, ancien notaire, et mesure 25 pieds de face à la rue Delta; la même largeur et façade à la rue Front sur 137 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente, devant être garanti par hypothèque spéciale, privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1890, et déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John Bendernagel, Esq., notaire.
25 jan—25—fév 1 8 15 22—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de choix, faisant face au Chemin du Bayou et l'Avenue de l'Esplanade.

Succession de Charles Henry Babad.
No 28,416—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 15 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District daté du 10 janvier 1890, il sera vendu à l'encan, la propriété qui suit, savoir:
Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, Kerlerec, Miro et Tonti, désignés comme lots Nos 1 et 2 sur un plan de L. Bringier, en date du 1er décembre 1834. Les dits lots se touchent et mesurent chaque, en mesure française, 30 pieds de face sur le Chemin du Bayou, sur 120 pieds de profondeur.
Les améliorations consistent d'une résidence en bois à un étage No 401 Chemin du Bayou, couverte en ardoises, 6 chambres, mansarde, une bâtisse dans le fond ayant 2 chambres, une chambre à blanchissage, écurie, etc., et sur le lot attenant une bâtisse à un étage avec 2 grandes chambres d'études, une bâtisse dans le fond, écurie, etc., connue comme No 403 Chemin du Bayou. Cette propriété est située dans une des plus attrayantes parties de cette belle Avenue, et est près de la résidence de MM. Cassard, Chambers, Bienvenu, Torre, Gardner et Dreyfous.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance à un an, ou à un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur, en billets à son ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de vente jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité de "non aliénando", 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour en forcer le paiement des billets. Assurance pour le montant des dits billets et le transfert de la police au détenteur.
L'acquéreur assumant en outre du prix de l'adjudication les taxes de ville et d'Etat dues en 1890, et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jules F. Meunier, Esq., notaire.
12 janv—12 18 25—1 8 15 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement attrayant.

Les magasins Nos 19 et 21 rue Bourbon entre les rues Canal et Douane, rapportant près de $2,200 par an.
Vente au comptant au plus haut enchérisseur.

Succession de Oliver Beirne.
No 26,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 14 janvier 1890, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété décrite ci-après, à savoir—
Les magasins en briques à trois étages, Nos 19 et 21 rue Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Canal et Douane.
Le terrain mesure 53 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 58 pieds et 3 1/2 pouces, entre lignes parallèles.
Cette propriété de choix est distribuée comme suit: 2 magasins au rez-de-chaussée et résidence au-dessus, et est louée à Mme A. Montardier, à raison de $182.50 par mois pendant 3 ans à partir du 1er octobre 1889.
Termes de vente.—Comptant, l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication, et assumera le paiement de toutes les taxes pendant l'année 1890.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Guyol, Esq., notaire.
19 janv—18 25—fév 1 8 15 22—mars 1

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,184—Division A—John B. Lallande vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de l'insolvable John B. Lallande soit acceptée, qu'une réunion des créanciers soit tenue pardevant Andrew Hero, Jr. notaire, le LUNDI 3 mars 1890, à 11 heures A. M., au No 17 Commercial Place, en cette ville, pour élire un syndic, voter sur la décharge ainsi que pour agir sur l'actif rendu et la conduite des affaires comme il sera jugé convenable par les créanciers, et que, soumise à la confirmation de la cour, que D. B. H. Chaffe avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne ou la propriété de l'insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
28 jan—3f au 8 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

VENTE SANS LIMITE

De deux lots de terre avec une maison double et cuisine dans chacune d'elle, portant les numéros municipaux 215 et 217, Promenade Carondelet, formant l'encoignure de la rue Johnson.

Faisant face au Canal Carondelet (Vieux Bassin.)
Bien situés pour faire un commerce.
Seront vendus en bloc.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur, Bureau 87 rue Bienville.—SAMEDI, 15 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, les propriétés décrites ci-après, à savoir:
1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro municipal 215, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Johnson, Galvez et St Pierre, mesurant 31 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la Promenade Carondelet, 86 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Johnson, 89 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, 31 pieds 2 pouces 5 lignes dans le fond. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois double avec deux chambres de chaque côté, galerie et cabinets, cuisine en bois dans le fond, ayant deux chambres.
2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 217 et adjacent à la propriété ci-dessus mentionnée, mesurant 31 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la Promenade Carondelet, 89 pieds 3 pouces sur la ligne de division du lot No 1, 91 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 3, 31 pieds 2 pouces 5 lignes dans le fond.
Les améliorations sont les mêmes que celles mentionnées ci dessus.
Termes et conditions.—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la partie du crédit, s'il y en a, à un an en billets garantis par lien et hypothèque du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente, jusqu'à paiement, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles. 5 pour cent de frais d'avocat en cas de procédures. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er fév—1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage. Propriété dans le Premier District.

Maison double No 70 rue Miro, entre les rues Commune et Gravier.
No 27,507.—Gustave Mazzei vs Mme Vve M. Antoine, et als.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 15 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, rendu le 12 décembre 1889, signé le 17 décembre 1889 il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un morceau ou une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Galvez, Gravier et Miro, étant l'ilet 45 sur un plan général dressé par Joseph Pilié, ex-voyer, déposé au bureau de D. L. McCay, ex-notaire, et mesurant 46 pieds 4 pouces, 4 lignes de face à la rue Miro sur une profondeur de 122 pieds, 3 pouces 5 lignes, composé de tout le lot No 14 et de la moitié du lot No 13 sur le plan ci-dessus mentionné.
La dite propriété devant être vendue sujette à l'habitation qui s'y trouvent et qui peut exister en faveur de la veuve de Pierre Antoine, décédée.
Les améliorations comprennent une maison double avec deux chambres de chaque côté, cuisine attachée à la maison avec deux chambres, citerne, etc.
Conditions—Comptant.
Les taxes de 1890 seront payées par l'acquéreur au dessus du prix d'adjudication. L'acquéreur fera un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 janv—11 14 18 25—fév 1 8 15

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un carré de terre de valeur dans le Sixième District.

Dans l'affaire de Pierre Godefroy Bonny un mineur.
A des conditions faciles—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, près Gravier, premier district de cette ville en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, rendu et signé le 23 janvier 1890. Dossier No 28,8.., dans l'affaire du mineur, Pierre Godefroy Roselius Bonny, à l'encan il sera vendu—
Un certain carré d'ilet, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet No 57, borné par les rues Broadway, Chestnut, Félicité et Louisa, et ayant vingt-deux lots et mesurant chaque, 300 pieds de façade sur chacune des rues Broadway et Chestnut et 240 pieds de façade sur chacune des rues Félicité et Louisa.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un an et deux ans, à 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente, avec hypothèque spéciale et lien du vendeur ainsi que toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1890 en sus de son enchère.
Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 janv—2 9 16 23 fév—1er mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés du Troisième District.

Un cottage à double corps de logis, rue des Arts.
Un cottage et cinq lots de terre, rue Claiborne.
Une vieille bâtisse, Avenue Washington.

Dans l'affaire de Henry Bettmann vs Mme Lizzie Helscher et als.
Vente pour un partage.
A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", rendu le 2me jour de janvier 1890, et signé le 10me jour de janvier 1890. Dossier No 28,760, dans l'affaire de Henry Bettmann vs Mme Lizzie Helscher et als, pour un partage, il sera vendu à l'encan—

RUE DES ARTS.
1° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, étant le lot No 14, de l'ilet No 611, borné par l'Avenue Lafayette, les rues des Arts, Robertson (anciennement St-Jean-Baptiste) et Villere (anciennement Girod) lequel lot mesure 34 pieds de face à la rue des Arts sur une profondeur de 110 pieds.
Les améliorations comprennent un cottage en bois, à double corps de logis, recouvert en ardoises, connu comme le No 70 rue des Arts et ayant 2 chambres, cuisine et citerne de chaque côté.

RUE CLAIBORNE.
2° Cinq lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, étant désignés comme lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10, de l'ilet No 645 bornés par les rues Claiborne, Robertson, (anciennement St-Jean-Baptiste), Musique et Arts, lesquels lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chaque, 30 pieds 11 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 3 lignes. Le lot No 10 forme l'encoignure des rues Claiborne et Arts.
Les améliorations comprennent Un cottage, Grange, Hangars, etc. convenables pour une vacherie, de beaux arbres ombrageux.

AVENUE WASHINGTON.
3° Un lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 644, borné par l'Avenue Washington, les rues Musique, Robertson, (anciennement St-Jean-Baptiste) et Claiborne, (anciennement St Avid) lequel mesure 26 pieds 9 pouces et 1 1/3 lignes de face à l'Avenue Washington sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.
Les améliorations comprennent: Une vieille bâtisse, barrières et citerne.
Toutes les propriétés ci-dessus sont entre lignes parallèles, toutes plus ou moins et en mesure américaine, conformément à des plans qui peuvent être vus à l'endroit de la vente.
Termes et conditions.—Une moitié ou plus, ou le tout comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 et 2 ans, en billets divisés en coupons pour satisfaire les parties intéressées, avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente et toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0/0 payé comptant sur les lieux, et les acquéreurs assumeront en outre de leurs enchères les taxes de 1890.
Actes de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, au frais des acquéreurs.
12 janv—12, 19, 26—fév. 2, 9 15.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Articles de fantaisie et Notions

Sol. B. Levy vs. ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 28,952.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. T. C. W. Ellis, juge, je procéderai à la vente le SAMEDI, 15 février 1890, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 187 rue du Canal, près Bourgogne—
Un lot de Notions et articles de fantaisie, d'après inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
1 fév—1 9 14 15

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Bishop et de sa femme.

No 28,143—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 octobre 1889, il sera vendu à midi, pour compte de la dite succession.
Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, ilet No 138, borné par les rues d'Hémécourt, Lopez, Rocden et Bandin, désigné comme lot No 2, et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue d'Hémécourt, sur 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 janv—15 18 25—1 8 15 fév

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Deuxième District.

Succession de Henry Joseph Hattier.
Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 28,241.

Au plus haut enchérisseur à douze mois de crédit.

Un site de valeur pour bâtir, Ensemble avec une bâtisse en bois, solidement construite, connue par le No 458, rue des Ursulines, entre Dorgenois et Broad.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. C. H. Robinson, encanteur, bureau 164 rue de la Commune—SAMEDI, 8 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74, rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C, en date du 27 novembre 1889, il sera vendu à l'encan—
1° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 342 et désigné par le No 17 borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Dorgenois et Broad et mesurant 31 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 147 pieds entre lignes parallèles.
2° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 342 et désignés par les Nos 15 et 16, bornés par les rues Ursulines, St Philippe, Dorgenois et Broad. Les dits lots mesurent chacun 31 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 147 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à un étage, solidement bâtie, couverte en ardoises avec écurie, etc. convenable pour un magasin quelconque, et avec une petite dépense peut être convertie en une résidence convenable, située dans une rue très large, bien pavée, avec une double ligne de chemin de fer; voisinage excellent.
Termes et conditions—Ceci étant la deuxième et dernière enchère, les dites propriétés seront définitivement adjugées au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elles rapporteront, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant un bon avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt au taux de 5 0/0 par an du jour de vente jusqu'à parfait paiement et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs auront à déduire du montant de leur enchère et payer au comptant les frais d'annonces, de greffiers, commission etc., se montant à à peu près deux cents piastres, et en plus, déduire du montant de son enchère et payer au comptant les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur les dites propriétés se montant à à peu près $70.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
18jan—18 25—1er f 8

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons Placements Productifs! Bons emplacements et résidences confortables près du marché Tremé et De vastes industries du Vieux Bassin, encoignure de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, encoignure St-Pierre et Marais, et la **Jolie résidence en briques à** deux étages No 255 rue St-Pierre.

Mme Artemise Rodriguez, veuve, etc., et als. vs Mme Gertrude Marie et als.
No 27,680—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS, G. G. Friederichs, encanteur—Bureau, No 176 rue Commune—SAMEDI, 8 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 4 décembre 1889, et rendu dans l'affaire ci-dessus.
1° Le magnifique magasin en briques à deux étages, avec résidence, coin nord ouest de la Promenade Carondelet et de la rue Marais dans l'ilet borné par les rues St-Pierre et Villere, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la Promenade Carondelet et [illegible] de face à la rue Marais et 67 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur de l'autre côté de la ligne, vers la rue Villere et ayant la servitude en commun avec la propriété ci-dessus citée en second, des lieux d'aisances et de la [illegible] bâtis à l'arrière, et sur la ligne divisant les dites propriétés. Les améliorations consistent en une magnifique bâtisse en briques à deux étages faisant un immense magasin, vestibule d'escalier, grand entrepôt en le rez-de-chaussée, et belles galeries sur le devant, et cinq chambres, comprenant salon, salle à manger, chambres à coucher, cuisine, etc., au premier, galerie, plateforme, etc.; hydrant, etc. [illegible] rapportant $180 par an. Ce site magnifique pour affaires en pleine activité.
2° La magnifique résidence moderne avec magasin, en bois à deux étages, coin sud ouest des rues St Pierre et Marais dans les mêmes district et ilet et touchant à la propriété ci-dessus décrite dans le fond, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue St-Pierre sur 31 pieds 11 pouces de profondeur et de face à la rue Marais, et 32 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté vers la rue Villeré et ayant l'usage en commun avec la propriété ci-dessus premièrement décrite, des lieux d'aisances et de une citerne qui s'y trouve bâtie [illegible]. Cette élégante maison de résidence avec magasin, bâtie en bois, comprend un grand magasin au coin, [illegible] et confortables galeries de devant [illegible], se loue jusqu'au 1er décembre 1890 à raison de $360 par an.
Ces magnifiques propriétés se trouvant près du Marché Tremé, de brasseries, de scieries et de grandes industries, [illegible] et sont situées par conséquent de manière à les rendre désirables soit pour les occuper ou en tirer un revenu profitable. Elles sont solidement construites et rapportent de bons loyers.
3° La jolie et confortable résidence en briques à deux étages, No 255 rue St Pierre, entre Claiborne et Robertson, ilet borné par la rue Orléans, contenant quatre chambres, vestibule et galerie à la maison principale, et quatre chambres au dessus des cuisines, corridor, citerne, cour pavée, etc. Le lot mesure 18 pieds, 3 pouces de face à la rue St-Pierre sur 57 pieds 3 pouces 7 1/2 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Claiborne, et sur la ligne vers la rue Robertson une première profondeur de 25 pieds 7 pouces, puis courant et s'ouvrant obliquement 17 pieds 7 pouces, puis une seconde ligne de profondeur de 14 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, sur laquelle le lot mesure 20 pieds 3 pouces de largeur. En bonne condition, confortable et située dans un voisinage populaire, la rendant agréable et d'un bon placement. Pour plus de détails des dimensions voir le plan à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans avec 8 pour cent par an d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de dix pour cent comptant sera requis au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Geo. W. Dearing, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
5jan—5 11 18 25 1er fév à date

PAR B. ONORATO.

PAR STEPHEN J. DERBES.

VENTE POSITIVE A L'ENCAN

De la propriété de valeur connue comme la
BRIQUETERIE ROY,
ETABLIE DEPUIS PLUS DE 50 ANS,
Située dans la paroisse St-Bernard, à peu près six ilets au-dessous du terminus des chars Remparts et Dauphine.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur—Bureau No 45 rue Royale. Il sera vendu SAMEDI, 15 février 1890, à midi à la Bourse d'Encan, No 74 rue St Charles,—
Un morceau de terre de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la paroisse St-Bernard, à peu près un quart de mille au-dessous de la limite de la ville, mesurant un peu plus d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur 80 arpents de profondeur.
Les améliorations comprennent:
1° La résidence principale, qui est une bâtisse à un étage, ayant six chambres et un cabinet et une galerie presque tout autour.
2° Une bâtisse en briques à deux étages.
3° Six cabines de plantation, bureau, une écurie en briques contenant 20 stalles, un hangar pour véhicules sur un côté et un grand hangar de l'autre côté, citernes, arbres fruitiers, etc.
Aussi—
Hangars et étagères avec une capacité de 200,000 briques, deux fourneaux avec une capacité de 190,000 briques chacun. Trois pétrins.
La capacité annuelle de la briqueterie étant de deux millions et demi de briques.
—Aussi—
Un canal pour flotter le bois des cyprières, le dit canal arrivant à 600 pieds des fourneaux. Ensemble avec tous les accessoires, mules, vaches, veaux, wagons, brouettes, meubles de bureau, cabine du fleuve pour la manufacture des briques, etc., 40 arpents de la dite terre étant entourés.
Conditions.—Six mille cinq cents piastres ($6,500) comptant, la balance à un et deux ans, en parties égales, avec 8 pour cent d'intérêt, privilège de vendeur, assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité.
Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, 138 rue Gravier, aux frais de l'acquéreur, qui devra en plus de son enchère assumer les taxes dues et exigibles en 1890.
Le vendeur se réserve le droit d'occuper l'endroit pendant deux mois après la vente afin de compléter la cuisson et l'expédition de la dernière fournée de briques.
Le pâturage est loué à bail jusqu'au 30 juin 1890.
19 jan—19, 26—fév. 1, 8, 15.

PAR D. E. MORPHY

Chevaux! Chevaux! Chevaux!

Ch. Desforges contre ses créanciers.
No 28,890—Division A—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu, MARDI, 11 février 1890, à midi, aux écuries de W. B. Leonard, No 79 rue Baronne, conformément à un ordre daté le 31 janvier 1890, de l'honorable juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à moi adressé.
Deux (2) chevaux.
Conditions: strictement comptant.
1er fév—1 8 10 11.